

Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

M. Philippe WAHL

Président Directeur Général

Groupe La Poste

9 rue du Colonel Pierre Avia

75015 PARIS

Le Havre, le 10 octobre 2017

Objet : Situation du futur bureau de poste de Gonfreville l'Orcher (76)

Monsieur le Président,

Afin de prolonger notre échange lors du déjeuner de travail organisé à Rouen le 21 septembre dernier, je souhaite par la présente vous confirmer l'urgence à obtenir un engagement de votre groupe relatif à l'application pour les personnels affectés au sein du futur bureau de poste de Gonfreville l'Orcher, des dispositions couvertes par l'article 3 de l'accord social sur les guichetiers et chargés de clientèle, du 1^{er} mars 2016.

En effet, le Maire de cette commune est actuellement relancé par la Direction Régionale Nord-Ouest de La Poste Immo concernant la signature du bail commercial relatif à ce futur bureau dont la construction s'inscrit dans le cadre du programme ANRU.

Or, à quelques mètres près et contrairement au bureau actuel, ces locaux ne se situent pas dans le périmètre du quartier prioritaire Politique de la Ville de cette commune et les services de l'Etat ont confirmé l'impossibilité de modifier ledit périmètre afin d'y intégrer le futur bureau.

Les personnels de votre groupe actuellement affectés au sein du bureau de poste de Gonfreville l'Orcher, bénéficient des dispositions de l'article 3 de cet accord social relatif aux bureaux situés en quartier prioritaire de la Politique de la Ville, et souhaitent bien entendu que ces dispositions perdurent au sein du futur bureau, distant de quelques mètres et répondant à des problématiques analogues.

Sensible à ces considérations, Monsieur le Maire de Gonfreville l'Orcher souhaite par conséquent obtenir votre accord sur l'application de cet accord social, afin de valider le déplacement de ce bureau, d'autant que les clauses concernées, au-delà de leurs aspects liés aux conditions de travail et de rémunération de vos agents, touchent également le niveau de service du bureau, et notamment :

- L'organisation de travail des équipes managériales et des encadrants de proximité pour permettre la présence systématique d'un manager, d'un encadrant ou d'un chargé de clientèle accueil.

../..

- La présence systématique de deux personnes minimum dans le bureau.
- Une organisation du travail permettant de privilégier des journées entières de repos par période en évitant le fractionnement en demi-journée.

Persuadé de pouvoir compter sur votre compréhension et ainsi faciliter le transfert attendu du bureau de poste de cette commune dans de bonnes conditions,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Bien à vous,



Jean-Paul LECOQ

Contacts utiles :

- jean-paul.lecog@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre
Ligne téléphonique provisoire : 02.35.53.10.66
- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD
sebastien.giard@clb-an.fr
Téléphone : 06.81.33.71.81